

2 Service civil –
thème de campagne

3 Succession de
choix courageux

5 Happy birthday,
loi sur le service civil!

6 Changement désirable
de notre société

Soutien pour le service civil

Les élections fédérales approchent à grands pas. Le 18 octobre prochain aura lieu l'élection du parlement pour la prochaine législature. Nous l'avons vu ces derniers mois, et en ce moment au Conseil des États, la composition du parlement est déterminante pour l'avenir du service civil.



Près de 600 réponses de candidats des différents partis sur le service civil. Photo: Parlament.ch

Ainsi, à deux mois de cette élection, il est important pour CIVIVA de connaître les positions des parlementaires sortants et des candidats quant au service civil. C'est pourquoi nous leur avons soumis un court questionnaire qui comportait des questions sur la durée idéale du service civil, la mise en place d'un service civil volontaire ouvert aux femmes et aux étrangers, le moment du dépôt de la demande d'accès ou encore sur le nombre de places d'affectation et son évolution en fonction du nombre de civilistes.

Fin août, nous avons reçu près de 600 réponses de candidats des différents partis et régions du pays. Les réponses ont été nombreuses dans les rangs socialistes, verts, PBD, Vert'libéraux, évangéliques et PDC. La participation a hélas été moindre dans les rangs PLR et UDC. Nous pouvons dire que l'écho global est très positif. De nombreux commentaires constructifs, soutenant un développement du service civil et soulignant son apport à la société, ont été envoyés par les candidats. Il en ressort par exemple une quasi unanimité en faveur de

la mise en place d'un service civil volontaire ouvert aux femmes et aux étrangers. Et ce toute orientation politique confondu, c'est une excellente nouvelle. L'ouverture aux femmes est considérée comme nécessaire pour nombre de candidats soucieux de l'égalité entre les sexes. L'expérience personnelle et professionnelle acquise au service civil ne peut ainsi être réservée aux jeunes hommes.

Futur du service civil

Des différences subsistent bien sûr au sein même des partis, mais entre les réponses à ce questionnaire et les récents débats au parlement sur la révision de la loi sur le service civil, nous pouvons établir quelques conclusions générales. Le soutien de la gauche à la préservation des acquis du service civil et à son développement futur, indépendamment des effectifs de l'armée, se confirme. Une crainte parfois évoquée dans les rangs rose-verts est la concurrence possible avec le marché du travail. Nous y sommes très sensibles et défendons des affectations complémentaires au marché du travail, à l'instar des civilistes dans les écoles, utiles à une meilleure prise en charge des élèves.

Priorité politique ou pas ?

Ensuite, un soutien important du centre-droit est à noter. En effet, tant les candidats PBD, Vert'libéraux, du parti évangélique ou démocrate chrétiens se positionnent clairement en faveur du service civil. Ce soutien, déjà visible lors des débats au Conseil national sur la révision de la loi sur le service civil lors de la der-

Editorial

Modèle à succès pour l'avenir



Heiner Studer, ancien conseiller national du PEV, président de CIVIVA.

Le service civil est un succès. Nous, qui nous battons depuis plus ou moins longtemps en sa faveur, sommes d'accord sur ce point. Cependant, ceux qui pensent le contraire tentent

tout pour l'affaiblir. Cela est évident depuis 2009, l'année de l'abolition de l'examen de conscience. Diverses interventions au Conseil national en sont un signe clair. Avec la révision de la loi sur le service civil, actuellement en cours, il semble que les Chambres soient devenues plus raisonnables. Cela ne signifie toutefois pas que nous puissions diminuer notre vigilance !

C'est très important que, durant la prochaine législature, des députés de toutes les couleurs politiques soient représentés, qui ne soient pas seulement favorables au service

civil, mais qui en fassent un de leur dossier important. Il est essentiel également que nous fassions du développement du service civil un thème de campagne. Un secteur de service aussi bien positionné que le nôtre doit être amélioré en permanence afin de le rendre plus efficace. La compatibilité du service civil avec la vie professionnelle doit être approfondie afin qu'il demeure efficace. Par conséquent, il est temps de ramener la durée du service civil à 1.2 fois la durée du service militaire par exemple et non plus à 1.5 fois. De plus, la question d'une intégration des femmes et des volontaires étrangers doit être poursuivie.

Le fait qu'aux conditions actuelles un tel nombre de jeunes hommes se décident pour le service civil est un signe que celui-ci est un dispositif profitable et raisonnable. Le service civil a été introduit après des décennies d'engagements en faveur d'une alternative crédible au service militaire. Il a été développé avec discernement et c'est un modèle à succès pour l'avenir.

Prix CIVIVA 2015

Le 5ème prix CIVIVA est remis à l'association Grünwerk, établissement d'affectation depuis 15 ans active avec succès dans la protection de l'environnement et axée sur le service civil.

Avec ce prix la fédération suisse du service civil honore un établissement qui place le service civil au centre et qui apporte une contribution de grande valeur à la protection de l'environnement.

Vous êtes cordialement invité à la remise du prix à Winterthur.

Vendredi 13 novembre 2015, 16h30 à 18h environ. Association Grünwerk, Rosenstrasse 11, 8400 Winterthur

Discours de Michael Künzle (Président de la ville de Winterthur), Film documentaire sur l'association, Apéro

Jusqu'au 1er novembre à sekretariat@civiva.ch

Plus d'informations: www.civiva.ch



Contact

Genève: CIVIVA, Maison internationale des associations, 17 rue des Savoises, 1205 Genève; Tél. 079 922 63 31; www.civiva.ch; Mail: sekretariat@civiva.ch

Bellinzona: Centro per la non-violenza della Svizzera italiana (CNSI), Vicolo Von Mentlen 1, Casella postale 1303, 6501 Bellinzona; Tél. 091 825 45 77; www.nonviolenza.ch; Mail: info@nonviolenza.ch

Zurich: Soirées de conseils et soutien de CIVIVA, Gartenhofstrasse 7, 8036 Zürich, régulièrement les mercredis à 19h, dates et détails sous www.civiva.ch/2/conseil

La Chaux-de-Fonds: Consultations (en français et en italien) chez Stefano (stefano.giamboni@civiva.ch)

Bâle: Consultations chez Bruno (061 411 26 19) et Piet (079 563 04 44)

Impressum

«Le Monde Civil» numéro de Septembre 2015; 20ème édition; paraît 4 fois par an

Abonnement annuel Fr. 25.- Pour les membres de CIVIVA l'abonnement est inclus dans la cotisation. Paiement de l'abonnement: CCP 85-594763-0, mention «Abo»

Editeur: CIVIVA, Case postale 9777, 8004 Zurich

Distribution: Le Monde Civil, Zurich, redaction@civiva.ch

Rédaction: Samuel Steiner, Ilias Panchard, Gregor Szyndler, Lukas Leuzinger, Piet Dörflinger, Alois Vontobel

Contributions: Robert Arnaud
Traduction: Gérard Duc, François Mercier

Tirage: 2000 ex.

Impression: Ropress, Zürich. Imprimé avec de l'énergie provenant de sources renouvelables et sans incidence sur le climat

Où refuser de tuer est considéré comme un crime

La Corée du Sud représente la plupart des objecteurs de conscience emprisonnés dans le monde. «Le Monde Civil» a rencontré deux objecteur de conscience.

De passage par la Genève internationale, Yeda Lee et Seungho Park ont bien voulu nous accorder un moment pour expliquer la raison de leur présence. Leur venue au conseil des droits de l'homme des Nations Unies, précédée d'une tournée de deux mois dans plusieurs villes européennes, a pour but de dénoncer le système de conscription militaire en Corée du Sud. Yeda Lee est objecteur de conscience dans son pays, décision qui l'a obligé à quitter son pays. Il est réfugié politique en France. Premier objecteur de conscience sud-coréen réfugié à l'étranger, il a fait ce choix pour peser sur la situation dans son pays en médiatisant son action. Il participe ainsi à des conférences dans plusieurs pays.

Seungho Park travaille lui pour World without war, une ONG engagée dans la réduction des dépenses militaires et menant des campagnes contre le commerce des armes. Il nous explique qu'en Corée, tous les hommes sont obligés d'effectuer leur service militaire après avoir passé des tests de sélection. Dans les faits, seulement 2% des conscrits sont exemptés de service à cause de problèmes physiques ou mentaux.

20 000 prisonniers depuis 1945

D'une durée d'au moins une année et demi et huit années de réserve, le service militaire est une obligation lourde. L'objection de conscience n'est pas reconnue. Refuser de servir sous les drapeaux est punissable de trois ans de prison. En 2013, au moins 669 objecteurs de conscience étaient en prison dans le pays, ce chiffre représente 92,5% du total d'objecteurs emprisonnés dans le

monde. Depuis 1945, près de 20 000 hommes ont du faire de la prison pour leurs idées. En plus de la lourde peine de prison, les objecteurs doivent vivre avec une mention sur leur casier judiciaire le reste de leur vie, subissant ainsi divers discriminations. Les difficultés, par exemple pour retrouver un emploi, sont ainsi nombreuses. Mais il y a du mouvement, la situation évolue gentiment : de nombreuses organisations récemment créées et s'engagent pour la mise en place d'un service alternatif au militaire.

Mis sous pression, le ministère de la défense nationale a présenté en 2007 un plan pour l'introduction d'un service alternatif destiné aux objecteurs de conscience. Puis, une année plus tard, le ministère a changé soudainement de position et a annulé le plan initial. Pour expliquer ce revirement, le gouvernement explique ne pas pouvoir reconnaître l'objection de conscience à cause des menaces sécuritaires et du manque de consensus public sur la question. En 2013, lors de sa réélection au Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, la Corée du Sud a été fortement critiquée pour son système de conscription. Le Conseil enjoint le parti d'État « d'empêcher les violations des droits de l'homme en adoptant un cadre législatif garantissant le droit à l'objection de conscience ». Jusqu'à présent le gouvernement n'a toujours pas adapté sa législation.

Revenons-en à Yeda Lee et les raisons qui l'ont poussé à refuser son incorporation militaire. À 14 ans, impressionné par une bande-dessinée qui parlait de la vie et des

réflexions de Bouddha, il a tout de suite été sensible à ces notions de spiritualité, de cycle de la vie. La raison principale de son objection de conscience est qu'effectuer le service militaire revient à suivre une formation à tuer. Inconcevable pour lui. « Refuser de tuer ne peut être considéré comme un crime ou un délit » nous explique-t-il. Enfin, nous abordons le rôle de l'armée en Corée du Sud. Tant Yeda que Seungho nous expliquent, par des exemples historiques et les prérogatives dont elle dispose, que l'armée n'y est pas simplement une armée de défense mais bien une pièce du système de sécurité intérieure.

Engagement courageux

Yeda Lee comprend l'argument principal utilisé par les défenseurs de la conscription, soit la menace nord-coréenne et le contexte régional tendu. Il est d'accord sur la nécessité pour la Corée du Sud d'avoir une armée mais il considère que l'objection de conscience prime sur l'obligation de servir pour défendre son pays. À l'entendre, on ne peut être que persuadé par la poursuite de son engagement courageux ces prochaines années.

Rencontrer des objecteurs de conscience d'autres pays est une expérience toujours intéressante. Le cheminement de vie qu'a suivi Yeda résulte d'une succession de choix courageux. Ce type d'échange permet, encore plus, de mesurer le chemin parcouru en Suisse ces dernières années. Mais il nous reste encore beaucoup à faire dans la promotion du service civil.

Ilias Panchard, Secrétaire général CIVIVA pour la Suisse romande

Les élections fédérales

Suite de la page 1

nière session, n'est pas une surprise mais il est à souligner. Le soutien exprimé par plusieurs de leurs élus, en commission comme en plénum, se confirme ainsi auprès de leur base.

Enfin, au vu du faible nombre de réponses reçues des rangs démocrate du centre et libéraux-radicaux, il est difficile d'en tirer leur position générale. Cependant, au sein de leurs élus, le soutien au ser-

vice civil n'est pas souvent une priorité politique. Ceci quand ils ne défendent pas au contraire un durcissement des conditions d'accès.

Le soutien des jeunes

Il ressort un autre élément de ce questionnaire : le soutien des jeunes. En effet, un soutien plus fort des jeunes des partis bourgeois apparaît. Cette sensibilité plus forte s'explique par le fait que cette génération a grandi avec le service civil, en ont parfois

eux même fait ou ont des amis civilistes. De plus, ils n'ont pas connu la période, plus compliquée, qui a précédé la mise en place du service civil. Par conséquent, ils en ont souvent une connaissance plus personnelle et défendent ainsi une approche plus pragmatique.

Questionnaire mené entre juillet et fin août 2015, adressé aux secrétariats nationaux des partis suivants : PS, Verts, PDC, Vert'libéraux, PEV, PBD, PLR, UDC.

Ilias Panchard

Le monde derrière les livres et les ordinateurs

Le travail en bibliothèque est ennuyant et difficile ! En aucun cas : lors de son affectation de service civil à la bibliothèque centrale de Berne, Robert Arnaud n'a pas seulement expérimenté la gestion de 2,3 millions de livres, mais aussi eu un aperçu de fonds historiques fascinants.

En tant qu'étudiant sage et prévoyant, l'obtention de mon diplôme de bachelor de droit n'a pas été synonyme de peur et d'insécurité, mais au contraire de joie. Il n'a pas été question de longues vacances sur les plages de Thaïlande ou de road-trip à travers les États-Unis. Je suis entré directement à la bibliothèque centrale de Berne pour effectuer mon service civil, motivé à montrer ce qu'un juriste sérieux et motivé peut apporter !

La bibliothèque centrale (BC) s'est constituée en 2006 à partir de nombreuses innovations des bibliothèques bernoises. À partir des plus de 50 bibliothèques des instituts, unités de recherche et autres facultés s'est constituée l'organisation Bibliothèque universitaire Berne, dans laquelle la BC est la bibliothèque principale de cette organisation. La BC, située à son emplacement traditionnel de la Münsterergasse, recense plus de 2,3 millions de livres répartis sur plus de 47 kilomètres d'étagères. Étant donné sa modernisation et la phase de travaux prévue jusqu'en 2016, une partie de la BC, mon lieu de travail inclus, a été déplacé dans l'école Muesmatt à la Langgasse de Berne.

Un grand effort pour les étudiants

Le travail de civiliste à la bibliothèque centrale semble à première vue ennuyant et difficile. Mais plus on regarde cette institution de l'intérieur, plus s'ouvrent des thèmes passionnants et des chemins intéressants. Des tâches simples comme copier des factures, dresser des listes, déplacer des livres et procéder à leur inventaire font rapidement partie de la routine et des connaissances de base de toute bibliothèque. Pendant mes études j'ai acquis l'expérience des fiches de contrôle des livres. Je ne m'étais par contre jamais rendu compte de ce à quoi ressemblait l'envers du décor. Le fait que, par exemple, chacune des commandes de livres est cherché à la main dans le stock pour être amené au guichet de prêt, du matin au soir et ceci presque tous les jours de l'année, m'était totalement inconnu. Dans le magasin les employés coopèrent main dans la main avec les civilistes. Pour la première fois j'ai ainsi réalisé les opérations nécessaires lorsque l'on commande tranquillement un livre depuis chez soi, assis derrière son ordinateur. Quelqu'un doit courir ici et là afin de régler ces commandes



Robert a fait des découvertes dans les immenses stocks de la bibliothèque. Photo: Werner Thüler

– et cela dès les premières heures matinales. La BC a toutefois aussi des tâches plus importantes et méritoires. La « bibliothèque Bernensia » sera par exemple établi où toutes les sources possibles sur le canton et les auteurs bernois seront recensés. À côté de cela, travaille aussi à la conservation et la restauration. Il s'agit ici du maintien des fonds historiques.

Travail bien mélangé

La BC possède des milliers de ces fonds historiques, dont des ouvrages imprimés datant d'avant 1800. Elle accomplit un travail important de conservation et de restauration des biens culturels. Effectuer six mois de service civil à la bibliothèque cen-

trale a été pour moi une expérience très intéressante. La place n'est pas un pur travail de bureau, mais bien un mélange entre travail de bureau et une activité manuelle. Les horaires de travail flexibles, donnant du temps libre au civiliste et propice à son enrichissement, ont rendu la place particulièrement attractive. Les compétences et la gentillesse des collègues ont rendu mon engagement encore plus parfait. J'en ressors enrichi de nombreuses expériences. J'espère que les civilistes qui effectueront leur engagement ici pourront aussi bénéficier d'une affectation positive et apprendre autant de choses utiles pour la vie.

Brèves

Neutralité sur marché du travail

Le service civil ne doit mettre en danger aucun emploi existant et ne pas fausser le marché du travail, tels sont les exigences de la loi. Dans la réalité, cette prescription est respectée à la règle. En 2014, des civilistes et des représentants des arts et métiers dénonçaient simultanément un cas de concurrence au marché du travail par une affectation en service civil. Suite à des inspections, l'organe d'exécution a mis à jour quatre autres cas, comme il l'avoue dans son rapport d'activité. Selon ce rapport, on comptabilisait, en 2014, 14850 civilistes qui ont effectué 1,5 millions de jours de service, soit une augmentation de 12 % par rapport à l'année précédente. Toutes les places d'affectation en service civil disponibles ne sont pas occupées. Le service civil proposait, en 2014, 15089 places d'affectation et elle n'étaient utilisées qu'à 27%. Le nombre important de places d'affectation inoccupées montre que le service civil ne parvient pas à couvrir toutes les prestations d'intérêt général. (réd.)

Civilistes dans les écoles ?

La commission de politique de sécurité du Conseil des Etats s'est exprimée en faveur de l'engagement d'objecteurs de conscience au sein des écoles. En août, par six voix contre quatre, elle a accepté la modification de la loi sur le service civil proposée par le Conseil fédéral. Elle contredit le Conseil national qui, en mai, avait refusé que les écoles deviennent un nouveau domaine d'engagement pour les civilistes. Le Conseil des Etats traitera la question durant la session d'automne.

Actuellement, affectations au sein des établissements scolaires sont uniquement possibles si les civilistes s'occupent d'élèves en difficulté ou d'enfants handicapés. Selon le Conseil fédéral et la commission de sécurité du Conseil des Etats, civilistes devraient pouvoir intervenir dans l'enseignement, dans l'encadrement de camps scolaires, dans l'aide à la conciergerie, dans les cuisines scolaires ou l'aide aux devoirs. Les adversaires craignent que des civilistes soient engagés en qualité d'enseignant remplaçant. (réd.)

Changement au secrétariat

Au mois d'août, Nicola Gopfert a repris le secrétariat de CIVIVA occupé par Samuel Steiner. Nicola a 24 ans, habite à Berne et étudie les sciences sociales. Il connaît le service civil par sa propre expérience de civiliste et a l'habitude du monde associatif grâce au mouvement scout et comme président de l'association bâloise «sur le pont». Il est membre de la commission de développement durable de l'université de Berne et passe volontiers son temps libre en pratiquant les sports de montagne et de neige, la natation, le piano et en voyageant. Le comité et l'équipe se réjouissent du travail avec Nicola et lui souhaitent un bon départ dans la fédération.

Samuel Steiner rend son mandat de secrétaire général après trois années. Il va terminer ses études de sociologie et compte bien rester actif au sein de la fédération en devenant conseiller bénévole et en soutenant des projets. CIVIVA lui souhaite tout de bon pour la suite et le remercie pour le travail de qualité qu'il a accompli. (réd.)

Nouvelles de l'organe d'exécution du service civil (ZIVI)

Vingt ans, le bel âge... pour une loi aussi !

La loi sur le service civil (LSC) fait actuellement l'objet d'un débat public : faut-il autoriser les civilistes à s'engager dans les écoles ? Comment améliorer l'utilité des affectations ? Pendant le Parlement débat de ces questions, l'objet des discussions fête son vingtième anniversaire en catimini.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Vollzugsstelle für den Zivildienst ZIVI
Organe d'exécution du service civil ZIVI
Organo d'esecuzione del servizio civile ZIVI

Si les lois pouvaient être astreintes au service militaire, le temps du service aurait débuté pour la LSC. Elle aurait sans doute demandé à être admise au service civil. Ce service lui est naturellement familier et on peut imaginer que, avec ses vingt ans et ses 80 articles, la LSC ferait un civiliste modèle ! Elle arracherait des néophytes ou seconderait des personnes handicapées dans un atelier quelque part en Suisse. Voilà pour l'idée de l'anniversaire...

Décision populaire

Le 17 mai 1992, la population suisse a décidé à une large majorité de créer un service civil de remplacement. Restait à régler plus précisément les conditions de l'admission et de l'astreinte au service. Le Conseil fédéral a chargé les anciens Département de l'économie et Département militaire d'élaborer

une loi sur le service civil. C'est le 6 octobre 1995 qu'elle a vu le jour, adoptée par le Conseil national et le Conseil des États. Il n'y a pas eu de référendum et elle est entrée en vigueur le 1er octobre 1996. L'exécution du service civil pouvait commencer.

Le bon moment

Helmut Hubacher, alors président du PS et conseiller national, a joué un rôle considérable dans la création de la loi, en lançant en 1989 une initiative parlementaire qui a été à l'origine de la votation de 1992. « C'était une des nombreuses interventions, » se souvient-il. « L'initiative n'a pas été contestée lors de l'examen préalable. J'avais saisi le bon moment. »

Les nombreuses tentatives précédentes d'introduction d'un service civil s'étaient soldées par des échecs. En 1903

déjà, le pasteur Paul Pettavel avait lancé une pétition pour la création du service civil, suivie en 1923, 1977 et 1984 par de nouvelles tentatives manquées. La fin de la guerre froide a ensuite amené le changement d'état d'esprit nécessaire.

Période de transformation

Les vingt ans de la LSC, fêtés avec discrétion en pleine période de transformation, sont révélateurs : le service civil s'inscrit sous le signe du changement et fait à présent partie intégrante de notre société. La loi est le véritable pilier de l'exécution correcte du service civil ; elle est indissociable de son histoire. Son entrée en vigueur en 1996 a aussi été le moment de la création de l'Organe d'exécution du service civil, dont Samuel Werenfels assurait alors la conduite, et qui aura vingt ans l'année prochaine. (ZIVI)

Question au Docteur Civiva

En mai, j'ai réussi l'examen d'apprentissage de charpentier. Jusqu'à la fin du contrat d'apprentissage en juillet, j'ai continué à travailler dans l'entreprise et j'ai pris des vacances. En août, j'ai commencé une affectation de service civil de 11 mois comme chef de groupe dans un projet d'intégration (artisanal et social). Comment cela sera-t-il vu dans un an quand je chercherai une place de travail ? Aurai-je des problèmes parce que je serai resté si longtemps en dehors du marché du travail ?

Tu as effectué un grand pas et tu te prépares maintenant à ton prochain challenge. Super! Tu verras : l'affectation longue va t'aider dans ta future recherche d'emploi. D'ici là tu auras accumulé de l'expérience professionnelle, de la formation continue et, ce qui est particulièrement attractif pour ton futur employeur, tu auras effectué une grande partie des ton obligation de service.

Comme civiliste, tu travailles dans les mêmes conditions que dans le monde du travail normal. Tu devras effectuer des cours pendant ton service. Après chaque affectation de service civil, tu as droit à un certificat de travail détaillé, préparé par l'établissement d'affectation. C'est décisif pour ton entrée dans le monde professionnel. Il faut le prendre au sérieux. Discute du contenu du certificat avec ton établissement avant que ton affectation ne soit terminée. Fais attention que les compétences acquises soient bien mentionnées. En ce qui concerne le cours «Gestion sans violence des conflits» (et aussi pour les autres cours auxquels tu participeras durant ton affectation), il te faut absolument obtenir une attestation de participation écrite de la part du formateur. Ainsi, après onze mois, tu auras un beau dossier de candidature et de très bonnes chances d'obtenir un nouveau poste de travail. Ces documents te seront aussi utiles plus tard dans ta vie professionnelle, par exemple, si tu cherches à te perfectionner ou à changer de poste.

Piet Dörflinger

Tu as des questions sur le service civil ou concernant ton affectation? Ecris à: docteur@civiva.ch
Tu trouveras davantage de conseils sous www.civiva.ch/2/conseil

Carte Blanche

Apporter quelque chose à la société

Table Suisse offre des aliments comestibles qui ne sont plus vendables à des nécessiteux. La possibilité d'aider l'autre par un engagement volontaire ne devrait pas seulement être ouvert aux jeunes hommes, écrit Rose-Marie Benzinger.

Table Suisse est une organisation active dans toute la Suisse. Nous distribuons des aliments excédentaires de qualité irréprochable à des personnes défavorisées. En qualité de responsable de Table Suisse des deux demi-cantons de Bâle, j'ai eu l'occasion de bâtir et d'accompagner l'organisation dès les débuts. En 2002, j'ai rencontré Yvonne Kurzmeyer, la fondatrice de Table Suisse, alors que je terminais une formation dans le domaine de la collecte de fonds. Je me trouvais alors au seuil d'une réorientation professionnelle et je me suis réjoui que l'on me confie l'organisation de Table Suisse pour la région des deux Bâle. Notre reconnaissance en qualité d'établissement d'affectation du service civil a été une date-clé de notre développement. Les activités sociales variées que nous remplissons avec l'aide de volontaires à Table Suisse a contribué à cette reconnaissance.

Civilistes et volontaires

Lors du choix des civilistes, il est important que l'alchimie de l'équipe fonctionne. Nous mettons beaucoup de valeur au contact personnel et pour cela les entretiens d'embauche ont fait leur preuve. Le fonctionnement entre les civilistes souvent plus jeunes et nos volontaires plus âgés est un enrichissement pour tous les participants.

Les civilistes apprennent à connaître Table Suisse en majorité à travers leurs collègues. Nous avons cependant des civilistes qui reviennent après leur première affectation. Notre attractivité provient des tâches exigeantes et variées que nous proposons, ainsi que du contact avec des personnes d'horizon divers. De plus en plus de personnes pensent que cela a un sens de transmettre des aliments encore comestibles à ceux qui en ont besoin. Nos civilistes prennent des responsabilités, ils répondent à différents challenges: l'engagement auprès de nous ne répond pas au « service d'après instruction ». C'est motivant et ça élargit leur horizon. En outre, nous consti-

tuons une équipe dynamique et flexible et nous nous efforçons d'établir une atmosphère familiale. Cela constitue également un élément qui explique pourquoi de nombreux civilistes s'engagent auprès de nous.

A côté des civilistes, des volontaires travaillent également à nos côtés. Leur engagement dénote l'importance d'un engagement désintéressé au service de la société. L'engagement est captivant, varié et exigeant. Par leur engagement au sein de Table Suisse, les nombreux volontaires montrent

«Nos civilistes prennent des responsabilités, ils répondent à différents challenges.»

bien qu'ils veulent apporter quelque chose à la société. Que l'on soit volontaires ou civilistes, que l'on fasse volontiers des livraisons et que l'on se réjouisse des réactions positives des bénéficiaires, ou que l'on apprécie l'effort physique, il y a de nombreuses raisons d'apprécier un engagement chez nous.

Les autres faces de la société

Pour moi, une question d'actualité importante concerne l'ouverture à tous d'un service civil volontaire pour le bien de la communauté, y compris aux femmes et aux étrangers. Je pense que ce serait juste que plus de jeunes fassent pour notre société quelque chose qui ait du sens. Peu de gens connaissent par exemple la pauvreté cachée en Suisse. Faire connaissance des faces moins connues – et également moins glorieuses – de notre société peut contribuer à rendre notre manière de vivre plus responsable, plus compréhensive et plus consciente. Ce serait un changement désirable de notre société.

Rose-Marie Benzinger a été, jusqu'au printemps 2015, responsable de Table Suisse des deux demi-cantons de Bâle. Schweizertafel.ch/fr

